



Paraît le lundi matin

Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an  
Subscriptions \$2 a year

Payables d'avance  
Payable in advance

MUNICIPAL

# Gazette

MUNICIPALE  
DE - OF

# Montreal

Organe officiel de la Corporation  
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation  
of the City of Montreal

CANADA

Cinquième année No 4  
Fifth year

24 Février 1908  
February

Les abonnements sont reçus chez  
Le Trésorier de la Ville de Montreal,  
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent  
être adressées au directeur de  
"LA GAZETTE MUNICIPALE"  
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to  
The City Treasurer of Montreal  
City Hall

All other communications should be  
addressed to the managing-editor of  
"The Municipal Gazette"

City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

## Inauguration du Conseil de 1908-10 <sup>(1)</sup>

### I.—DISCOURS D'ADIEU DE L'EX-MAIRE EKERS

4 MM. les échevins de la Ville de Montréal,

Messieurs,

En me présentant devant vous pour la dernière fois, je tiens à vous remercier bien sincèrement pour toutes les marques de courtoisie que vous m'avez témoignées au cours des deux dernières années.

C'est avec un extrême plaisir que j'offre à mon successeur mes vives félicitations et mes meilleurs souhaits. Je suis convaincu que, entre ses mains, les intérêts des contribuables ne seront jamais en danger et qu'il remplira honorablement et fidèlement les devoirs de son importante charge.

Plusieurs entreprises ont été commencées pendant que j'étais maire, la plus importante étant l'agrandissement de l'aqueduc. Les travaux se rattachant à cette amélioration seront—je n'en doute pas—activement poussés et menés à bonne fin d'ici à deux ou trois ans; et nous devons nous féliciter de voir que l'expérience du nouveau maire dans l'art de la construction sera à la disposition de la Commission de l'Aqueduc au cas où elle aurait besoin de ses connaissances en cette entreprise spéciale.

Je crois devoir dire un mot au sujet de la grève des débardeurs, et de la part que j'ai prise au règlement de cette grève. Si je rappelle cet incident, c'est uniquement pour faire remarquer que notre corps de police, bien qu'il ait puissamment contribué à maintenir le bon ordre en cette occasion, ne suffit plus, numériquement parlant; et l'on devrait, je crois, augmenter son effectif afin de protéger davantage le public en général.

L'opinion publique est en faveur d'une réduction du nombre des échevins. Je sais que certains membres de ce Conseil voudraient que la charte fût amendée de manière à donner à chaque quartier un échevin seulement au lieu de deux. Vu les récentes annexions, et étant aussi donné que le territoire de Montréal doit continuer à s'agrandir, il serait à propos que le Conseil mette cette question à l'étude le plus tôt possible et réduise la représentation à un échevin par quartier. Avant de faire ce changement, cependant, il serait peut-être nécessaire de resubdiviser la Ville de manière qu'il y ait à peu près le même nombre d'électeurs dans tous les quartiers.

Je me permettrai de faire remarquer que les pouvoirs et privilèges du maire sont très étendus aux yeux du public, mais qu'en réalité ils sont extrêmement limités. Ceci, pendant, il est revêtu de certains pouvoirs qui, s'ils sont judicieusement exercés, peuvent servir à protéger les intérêts du public; et je sais qu'avec de la diligence, de la prudence et du tact, il peut faire beaucoup de bien. Quoi qu'il en soit, comme l'on se propose de reviser la charte prochainement, je crois qu'il serait bon de donner au maire le droit de démettre les employés municipaux qui, après les chefs de service, ne remplissent pas leurs devoirs d'une manière satisfaisante. Dans quelques départe-

(1) Pour compte rendu, voir page 42.

## Installation of the Council for 1908-10. <sup>(1)</sup>

### I.—VALEDICTORY OF EX-MAYOR EKERS

To the Aldermen of the City of Montreal,

Gentlemen,

In appearing before you for the last time, I beg to extend to you my earnest thanks for the never failing courtesy you have shown me during the past two years.

It is with extreme pleasure that I extend to my successor my sincere congratulations and best wishes. I feel sure that in his hands the interests of the ratepayers will not be jeopardized, and that he will honorably and faithfully discharge the duties of his important office. Several undertakings have been begun while I was mayor, the most important among these being the extension of the aqueduct. This work, I have no doubt, will be carried on and successfully completed within the next two or three years, and it must be gratifying to know that the experience of the mayor in matters of construction will be at the disposal of the Water Committee, should they require to avail themselves of his knowledge in matters of this kind.

I wish to refer to the strike among the longshoremen working on the river front, and to the part I took in connection with its settlement. I mention this matter in order to point out that, although our police department did efficient work on this occasion, the staff of the police force should, I think, be increased in order that in a general manner the citizens may be afforded a good standard of protection.

There is a feeling among the public that the number of aldermen should be reduced. I know that certain members of the City Council would favor a measure which would provide for a reduction of the aldermen by one-half. I think that, in view of recent annexations and the further additions to be made to the territory of Montreal, it would be advisable for the City Council to take up this matter in the near future, and reduce the representation to one alderman per ward. Before doing this, however, it might be necessary to re-subdivide the City in order that a fair quota of voters would be called upon to elect one alderman in each ward.

It may not be amiss to point out that the privileges and powers of the Mayor are quite extensive in the public mind, but; when actually defined, they are truly very limited. Nevertheless, he is vested with certain powers, which, if judiciously exercised, can be used for the public good, and I know that with diligence, prudence and the exercise of tact, he may accomplish a good deal.

Nevertheless, as a revision of the City charter is contemplated in the near future, I think it would be advisable to give to the mayor the power to dismiss employees of the City who have been represented by the heads of departments having jurisdiction as not fulfilling their duties in a satisfactory manner. Dereliction of duty has always prevailed to a certain extent in some departments,

(1) For report, see page 42.



tements, il y a un certain nombre d'employés qui négligent leurs devoirs; et je crois que beaucoup d'ennuis seraient évités et que le service se ferait beaucoup mieux si le maire était revêtu du pouvoir de destituer les fonctionnaires dont on a à se plaindre.

Je désire attirer votre attention sur une question qui a été vivement discutée dans ces derniers mois—celle de l'établissement d'un Bureau de contrôle.

Je crois que tous les citoyens qui ont à cœur la bonne administration de la Ville de Montréal approuveront ce projet.

Quant à moi, je me suis déjà déclaré en faveur de la création d'une Commission de ce genre; mais, parmi les nombreuses suggestions qui ont été faites relativement à l'organisation et à la constitution de ce Bureau, je n'en vois aucune qui garantisse suffisamment aux citoyens que leurs intérêts seraient efficacement sauvegardés.

C'est là, je crois le grand point à étudier et à décider, car il est généralement admis que le principe d'un Bureau de contrôle est excellent en lui-même.

Il me fait plaisir de dire que je laisse les finances de la Ville dans une condition des plus satisfaisantes.

L'on s'est rigoureusement conformé à la clause de la charte qui restreignait le pouvoir d'emprunt de la Ville à 10% de l'augmentation annuelle de la valeur des immeubles imposables, jusqu'à ce que la dette consolidée ne représentât pas plus que 15% de la valeur de la propriété foncière sujette à l'impôt.

Par le passé, les dépenses pour travaux permanents durent être limitées à ce montant de 10%, qui n'a excédé \$300,000 en aucune année—somme tout à fait insuffisante pour les besoins d'une ville de l'importance de Montréal. La valeur de la propriété foncière imposable a, cependant, augmenté à tel point que la limite a été dépassée et que nous pourrions désormais nous prévaloir de la pleine augmentation annuelle tant que la dette totale n'excèdera pas le chiffre de 15% fixé par la loi.

La Ville aura ainsi à sa disposition, cette année, une somme d'environ \$2,000,000 pour l'exécution des travaux permanents que nécessite son constant développement, et, dans quelques années, l'on n'aura plus lieu de se plaindre de l'état des rues.

Il est futile de s'indigner parce que les rues et les trottoirs sont en mauvais état et de faire des comparaisons entre Montréal et d'autres villes, alors que, d'une part, le Conseil est empêché par la loi d'emprunter et que, d'autre part, les citoyens ne veulent pas qu'on les taxe.

Il faut obtenir de l'argent d'une manière ou d'une autre, et si l'on ne peut s'en procurer en contractant des emprunts ou en imposant des taxes, les citoyens devront en subir les conséquences.

Le revenu de la Ville a été constamment en augmentant, ce qui a permis au Conseil de pourvoir, dans une certaine mesure, aux besoins des différents services; mais l'agrandissement du territoire de la Ville, le rapide accroissement de la population et l'affluence incessante d'immigrants étrangers exigent que l'effectif du corps de police soit augmenté davantage.

En terminant, je tiens à vous donner l'assurance que, quoique absent du Conseil, je suivrai vos délibérations avec un vif intérêt et que vous pourrez toujours compter sur moi toutes les fois que vous aurez besoin de mon aide et de mon concours.

\* \* \*

## II.—DISCOURS D'INAUGURATION DE SON HONNEUR LE MAIRE PAYETTE

A MM. les échevins de la Ville de Montréal,

Messieurs,

Mon premier devoir en entrant en fonctions comme maire est de remercier de mon mieux les citoyens de m'avoir appelé à exercer la plus haute charge qu'il soit en leur pouvoir de conférer à un des leurs. Je tiens à vous donner l'assurance que, durant mon terme d'office, je ferai tous mes efforts pour que les intérêts de Montréal soient sauvegardés et pour que ses affaires soient administrées d'après une méthode judicieuse. Je sais que je serai puissamment aidé dans cette tâche par les membres de ce Conseil et que tous sont animés d'un unique désir : celui de servir les intérêts des contribuables au meilleur de leur capacité.

Nous savons tous que notre responsabilité à cet égard est grande; car ce que nous faisons pour les contribuables, dont nous sommes les serviteurs, tourne à leur avan-

and I think that considerable annoyance would be saved and the service improved generally if the mayor were empowered with the dismissal of such employes.

I wish to draw your attention to a question which has been agitating the public mind for some months past; that of the establishment of a Board of Control.

I think that all citizens who have at heart the good administration of the City of Montreal will approve of this idea.

As far as I am concerned, I have already given my adherence to an organization of this kind, but among the many suggestions which have been made, I find none with regard to the constitution and organization of this board which would afford to the citizens every possible guarantee that their interests would be efficiently looked after.

This, I consider, is the point which must be decided; it being admitted generally that the principle of a Board of Control is excellent in itself.

I am pleased to be able to say that I leave the finances of the City in a thoroughly satisfactory condition.

The provision of the law which restricted the City's borrowing power to ten per cent. of the annual increase of its assessable real estate, until its total consolidated debt should not exceed fifteen per cent. of its taxable values, has been faithfully adhered to.

Expenditure on permanent work, during this period, however, has had to be confined to that amount, which never exceeded \$300,000 in any one year,—a sum altogether inadequate for the requirements of a city of the size of ours. Such has been the growth of its assessable values, however, that the limit has now been passed, and from this time forth it will be able to avail itself of the full annual augmentation, so long as the total debt incurred does not exceed the fixed limit of fifteen per cent.

This, during the current year, will place at the disposal of the City a sum of about \$2,000,000 for the carrying out of those permanent works which are necessary to keep pace with its growth, and in a few years should do away with any ground for the complaint about the streets,—with which we have all become so familiar.

It is useless to complain about poor paving, and institute comparisons between our own and other cities, while the Council is restricted by law from borrowing on the one hand, and the citizens refuse to be taxed for it on the other.

Money must be obtained one way or another, and if it cannot be got from either source, the citizens must put up with the consequences.

The revenue of the City has maintained an equally steady growth, and in some measure enabled the Council to keep the several departments up to their requirements; but the extension of its area, and the rapid increase of population, mixed as it is with a continuous influx of foreign immigration, calls for a greater augmentation of the police force than it has been found possible to make.

In conclusion, I may give you the assurance that, although absent from the City Council, I will always follow your deliberations with great interest, and that you can always rely upon my good will and unremitting efforts to aid you should occasion arise.

\* \* \*

## II.—ADDRESS OF HIS WORSHIP MAYOR PAYETTE

To the Aldermen of the City of Montreal.

Gentlemen,

My first pleasant task, in assuming the duties of the important position of Mayor, is to thank the citizens cordially for having conferred upon me the highest honor in their gift. I beg to assure them that, during my term of office, I will not fail to do my utmost in order that the best interests of Montreal may be promoted, and that the affairs of the City may be looked after in a business-like manner. I know that, in my efforts in this direction, I will be powerfully aided by the members of this Council, and that one and all are animated with one desire: that of serving the interests of the rate-payers to the best of their ability.

We all know that our responsibility in this connection is great, for what we do for the rate-payers, whose servant we are, either redounds to their benefit or to



tage ou à leur désavantage. Les contribuables veulent que nous apportions à la gestion des affaires municipales toute l'attention et tout le soin voulus. Les citoyens en général savent très bien quels sont ceux qui les servent fidèlement et que's sont ceux qui manquent à leur mandat. Notre belle Ville de Montréal a un brillant avenir devant elle, et nous, ses représentants élus par le peuple, devons faire tout en notre pouvoir pour accélérer sa marche dans la voie du progrès. Opérons sans tarder les réformes qui s'imposent, et rappelons-nous toujours que nous ne travaillons pas pour notre propre bien, mais pour le bien et la prospérité de notre Ville.

Montréal se développe rapidement. Par sa situation géographique privilégiée, Montréal doit être le foyer de l'Est Canadien, comme Winnipeg est le cœur de l'Ouest. Je crois que Montréal et Winnipeg sont naturellement destinés à devenir les deux plus importantes villes du Dominion; et l'admirable élan commercial et industriel de notre pays, ses relations sans cesse multipliées avec les nations étrangères, l'ère de progrès dont nous jouissons, tout enfin tend à faire de la métropole le principal centre d'activité de tout le Canada.

Qu'il me suffise de vous signaler le grand projet de la ligne de navigation dite "All Red", projet dont la réalisation doit réunir entre elles, par le trait d'union d'un trafic parfaitement organisé, toutes les colonies et possessions britanniques, et donner au port national du Canada l'importance que vous prévoyez et que vous souhaitez tous autant que moi.

Il me faudrait aussi vous parler du "Greater Montreal," qui se forme lentement mais sûrement autour du Mont Royal et qui fera atteindre à notre population le chiffre d'au moins 1,000,000 dans un avenir rapproché.

Encore une fois, la Providence a assigné un grand rôle à notre Ville; elle lui a prodigué tous les avantages nécessaires pour remplir ce rôle, et c'est le devoir de tout citoyen, et premièrement des représentants des contribuables, de favoriser l'accomplissement de ces grands desseins. Et, en somme, c'est là une tâche facile à remplir. Il ne s'agit que de nous donner la main et de travailler à l'unisson; il ne s'agit que de maintenir entre nous cette bonne entente et cette harmonie qui sont indispensables au succès de toutes entreprises publiques.

Aux dernières élections, le vote populaire a manifestement approuvé les mesures adoptées par la majorité du Conseil qui a précédé celui-ci. Cette approbation de l'opinion publique ne doit cependant pas nous inciter à condamner les raisons de la minorité qui pensait autrement. Quelques-uns d'entre nous ont pu mettre de l'enthousiasme à défendre leurs idées, mais, Dieu merci, il ne reste rien aujourd'hui des discussions d'hier, et nous nous retrouvons animés chacun de la même ambition et du même désir d'être utiles à nos concitoyens et de servir les intérêts de la Ville.

On peut légitimement différer d'avis sur telle ou telle question; on ne doit pas, dans un conseil municipal, former une opposition systématique. Le pouvoir civique n'est pas représenté par un parti; il est représenté par des hommes; et quelle que soit la croyance politique ou religieuse d'un maire ou d'un échevin, il aura également bien mérité de la Ville et se sera montré aussi digne de la considération et de la gratitude des citoyens s'il travaille pour le bien général.

Cette harmonie des intelligences et des volontés est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que notre Conseil aura à solutionner des questions de la plus haute importance et à exécuter des travaux considérables. Vous connaissez comme moi le programme qui nous est tracé en dehors de l'administration de nos affaires courantes. Nous devons d'abord veiller au bien-être des classes laborieuses, auxquelles l'augmentation du prix de toutes choses rend l'existence difficile; nous devons aussi étudier l'opportunité de constituer un Bureau de contrôle et nous rendre compte des avantages que ce corps pourra procurer à notre Corporation; le parachèvement des améliorations de notre aqueduc, l'enfouissement des fils électriques, l'exhaussement des voies des chemins de fer, l'augmentation de l'effectif de la police et des pompiers, l'agrandissement des parcs, l'établissement de nouveaux hôpitaux, la construction de grands édifices publics, enfin l'abaissement des taux de l'éclairage, du chauffage et de la force motrice sont autant de questions importantes sur lesquelles devra s'arrêter l'attention du nouveau Conseil. Comme vous le voyez, le programme est chargé; mais je suis convaincu que le Conseil ne se soustraira pas à sa

their loss. The rate-payers demand that we conduct their business in a proper manner, and that everything, small or great, is done right. The citizens as a rule, have accurate ideas as to who has served them faithfully or unfaithfully; and as our good City of Montreal has a glorious future, we, its chosen representatives, must do all in our power to enhance its brilliancy. What we find evil to-day, let us correct at once, and, at all times, remember that we are not working for our own good, but for the good of the City and for its prosperity.

Montreal is growing rapidly. Owing to its geographical situation, our City must become the great commercial centre of the Eastern part of Canada; for the same reason that Winnipeg is the heart of the Western section. I believe that Montreal and Winnipeg are destined by nature to become the largest cities of the Dominion; and the admirable impetus given to trade and commerce in our country, our ever increasing relations with other nations and the era of prosperity which we are enjoying, point to Montreal as an important centre of activity in the very near future. A case in point is the projected establishment of the "All Red Route", the realization of which will join, by means of perfectly organized traffic, all the colonies and British possessions, and give to the National Port of Canada that impetus which you may foresee and which, I am sure, you very earnestly desire.

It is also necessary to mention "Greater Montreal", which is slowly but surely being formed around Mount Royal, and which before many years, will raise the population of the City to at least 1,000,000. Providence has assigned to our City an important part. It has been given every advantage to fill this part, and it is the duty of every citizen, and first of the representatives of the rate-payers, to favor in every possible manner the accomplishment of this great destiny. I see no difficulty in the way of accomplishing this task. All we require is to advance in unison with that "bonne entente" and harmony which is necessary for the accomplishment of all successful public enterprises.

The result of the recent elections show that the citizens of Montreal approve the course pursued by the majority of the last City Council. This approval, however, of public opinion must not lead us to condemn the views of the minority which constituted a different opinion. Some among us may have been enthusiastic in the defence of their course, but, thank Heaven, nothing remains of the discussion of yesterday; and we find ourselves back again with the same ambition and the same desire to be useful to our fellow-citizens and to serve the interests of the City.

The members of the Council may differ on certain matters under discussion, but I do not think it is in the interest of the City that a systematic opposition should be formed. The civic power is not represented by a special party; it is represented by men, and, regardless of the political or religious belief of the Mayor, or of any Alderman, the members of the City Council, who have always proved themselves worthy of the consideration and gratitude of their fellow-citizens, should be deserving in the same degree as any other Aldermen.

This "bonne entente" is all the more necessary at the present time, when the Council must find a solution to several problems of the utmost importance, and execute extensive public works. You have already been made acquainted with some of these works, but there are other matters which will command our undivided attention. Among them is the improvement of the condition of the laboring classes, who suffer hardship through the increase in the cost of living. You must also study the question of the establishment of a Board of Control, and ascertain in what form the same might render the best service to the City. There is also the work of improvement to the Water Works, the laying of wires underground, the abolition of level crossings, the increase in the police and fire brigades, the enlargement of our public parks, the establishment of new hospitals, the inspection of large public buildings and lastly, the lowering of the prices for gas and electricity.

As you may see, the task before the Council is by no means a light one, but I feel confident that the Council will not shirk its responsibility in the premises, and will find a practical solution for all these problems.

Inasmuch as some of the matters I have just mentioned will necessitate the expenditure of large sums of money,



responsabilité et qu'il trouvera une solution pratique à tous ces problèmes.

L'exécution de quelques-uns des projets dont je viens de parler nécessitera la dépense de fortes sommes d'argent; mais il me fait plaisir de dire que la clause de la charte régissant nos finances va nous permettre d'obtenir tous les fonds dont nous aurons besoin.

De même que, par le passé, je me suis appliqué (comme il était de mon devoir de le faire) à améliorer la situation financière de la Ville, de même, à l'avenir, j'userai de mon influence pour maintenir le haut crédit dont nous jouissons sur les marchés monétaires du monde.

Jusqu'à l'an dernier, les obligations municipales étaient des valeurs très recherchées; mais une réaction soudaine, ajoutée au malaise qui régnait sur les marchés monétaires en général, rendit impossible leur vente aux prix habituels. Pour cette raison, nous avons eu recours à des emprunts temporaires, et, grâce à l'excellent crédit dont jouit notre Ville, nous avons réussi à nous procurer, sur le marché de Londres, tous les fonds dont nous avons besoin pour faire face à nos dépenses pendant un an à un taux d'une fraction seulement plus élevé que celui que nous avions payé par le passé sur nos obligations régulières—à un taux, ajouterai-je, aussi bas que celui obtenu par n'importe quelle autre Ville et de moitié moindre que celui que quelques autres municipalités ont dû payer.

J'ai pleine confiance qu'avant qu'il nous faille placer nos obligations permanentes sur le marché, afin de nous procurer des fonds pour retirer nos obligations temporaires et pour pourvoir aux besoins les plus pressants des différents services, le marché aura repris son état normal et que nos valeurs se vendront facilement à des prix satisfaisants.

En terminant, je désire réitérer mes sincères remerciements aux citoyens de Montréal et leur donner l'assurance que mon unique désir est de consacrer toute mon énergie à servir leurs intérêts et à favoriser le progrès de la Ville par tous les moyens possibles.

\* \* \*

### III.—REPOSE DE M. L'ECHEVIN L. A. LAPOINTE

Monsieur le Maire,

Quoique la chose ne soit pas strictement dans l'ordre, il est d'usage, pour le titulaire de la charge que m'ont bien voulu confier mes collègues, de répondre au discours d'inauguration du Maire entrant en charge. Vous me permettrez sans doute, Monsieur le Maire, de continuer cette coutume.

Vous avez déjà, je n'en doute pas, reçu de tous vos amis et connaissances des témoignages non équivoques de félicitation à l'occasion de votre récent triomphe. Permettez-moi, au nom de mes collègues et des nombreuses personnalités qui nous entourent, de vous féliciter à mon tour de votre élévation au poste de premier magistrat de notre métropole, de vous remercier pour les vœux que vous adressez au nouveau Conseil, et de vous souhaiter, à vous aussi, la bienvenue.

Vous n'êtes pas nouveau dans cette salle de nos délibérations. Depuis six ans, vous y avez avec assiduité et vigilance tenu votre bonne place; et, si vous occupez aujourd'hui le fauteuil du Maire de la Cité de Montréal, nous devons à bon droit vous rendre cette justice d'en avoir patiemment gravi les degrés. Vous êtes donc ici chez vous, et les affaires confiées à notre administration vous sont toutes familières.

M. l'ex-maire Ekers s'est félicité de laisser les finances de la Ville dans un état des plus satisfaisants.

Grâces en soient rendues au président de la Commission des Finances qui, durant les deux années du règne du maire Ekers, a présidé au contrôle de notre trésor, l'état de notre caisse est en effet des plus satisfaisants; et nous avons des raisons plausibles de croire que nous n'aurons point d'embarras à remplir la majeure partie du vaste programme que vous avez présenté à notre nouveau conseil.

L'exercice 1907 a été très prospère sous le rapport des ressources de la Ville. Les dépenses d'administration, provenant de diverses sources, se sont élevées à \$5,106,474. Et, lorsque seront perçus tous les revenus de cet exercice 1907, nous devrions avoir un surplus de près de \$400,000, presque entièrement disponible en 1909. En 1907, \$1,022,319 ont été dépensés en travaux permanents, expropriations, travaux de voirie, d'aqueduc, etc.

Les revenus de la Ville augmentent sensiblement à cha-

I am pleased to say that ample provision has been made, by law, in this connection.

As in the past it has been my duty, as well as my pleasure to conserve the financial position of the City, to the best of my ability; so, in the future, my influence will always be towards the maintenance of the high credit which it enjoys in the money markets of the world.

Up to last year, Municipal Bonds were favorite securities, but a sudden reaction—added to the general stringency in the money markets universally,—rendered them unsaleable at prices to which we had become accustomed. In consequence of this, in our own case, resort was had to temporary borrowing to get over the difficulty, and the excellent position which our City occupies was shown in the fact that we were able to secure in the London market all the money we required to keep us going for a year, at a rate only fractionally above what our regular debentures cost in the past. A rate as low as any City obtained and less than one half what some municipalities had to pay.

I fully hope (and there is very indication of the hope being realized) that before we require to place our permanent debentures on the market to raise funds to retire our temporary bonds, and provide for the pressing work of the future, the market will have recovered its normal condition, and that our securities will find a ready sale at satisfactory prices.

In conclusion, I can only repeat my warmest thanks to the citizens of Montreal and give them the assurance that my one desire is to devote myself to their interests, and forward the progress of the City in every way possible.

\* \* \*

### III.—REPLY BY ALD. L. A. LAPOINTE

Mr. Mayor,

Although it may not be strictly in order, it is customary for the incumbent of the office which my colleagues have kindly entrusted to me, to reply to the Mayor's inaugural address. You will no doubt allow me, Mr. Mayor, to continue this custom.

You have already, I have no doubt, received from your numerous friends and acquaintances their warm congratulations on the occasion of your recent victory; allow me, on behalf of my colleagues and the distinguished persons who surround us to congratulate you sincerely upon your elevation to the office of first magistrate of our metropolis, to thank you for the good wishes you have extended to the new Council, and also to welcome you.

You have already quite an experience in municipal affairs. For the past six years you have been sitting in this Chamber as an Alderman, proving yourself most assiduous and vigilant, and if you now occupy the Mayor's chair, it is only fair to say that you patiently ascended the steps leading to it. You are therefore at home here, and the affairs entrusted to our administration are all familiar to you.

The ex-mayor, Mr. Ekers, has congratulated himself upon leaving the finances of the City in a thoroughly satisfactory condition.

This result is due to the chairman of the Finance Committee who, during the two years' reign of Mayor Ekers, controlled our treasury. The state of our finances is in fact most satisfactory, and we have every reason to believe that we will have no difficulty in carrying out most of the vast undertakings you have referred to.

The fiscal year 1907 has been very prosperous as regards the resources of the City. The administration expenses, amounted, in the aggregate, to \$5,106,474. And when all the receipts of that year (1907) are collected, we should have a surplus of nearly \$400,000, almost wholly available in 1909. In 1907, a sum of \$1,022,319 was expended for permanent works, expropriations, pavings, sidewalks, improvement of the water-works, etc.

The City's revenue is yearly increasing. In 1890, the revenue was \$2,240,931, and, last year, it reached \$4,898,417, being an increase of 119% over 1890. The value of



que nouvel exercice. En 1890, le revenu était de \$2,240,931, et il s'élevait l'année dernière à \$4,898,417, ayant ainsi réalisé une augmentation de 119% sur 1890. La valeur de la propriété imposable était alors de \$101,979,939; elle accuse aujourd'hui une augmentation de 102% sur 1890, et s'élève ainsi à \$216,840,719.

Cette année, notre budget se chiffre à \$5,086,721; en mai prochain, la perception des arrérages promet d'y ajouter environ \$60,000. Enfin, l'augmentation de la valeur de la propriété imposable nous autorise à emprunter au delà de \$2,000,000 cette année.

Lors de la consolidation de la charte, en 1899, la dette de la Ville représentait 18.98% de l'évaluation de la propriété imposable. Aujourd'hui, la dette consolidée à \$30,089,000 ne représente que 13.88% de la propriété imposable.

Ayant été appelé à l'honneur de vous succéder à la présidence de la Commission des Finances, je crois de mon devoir, Monsieur le Maire, de rappeler ces quelques chiffres qui sont un témoignage désormais historique de votre bonne administration, et qui attestent aussi aux échelons de ce nouveau Conseil que notre institution municipale est florissante.

Il me faut ajouter que la situation du marché monétaire n'est guère brillante en ce moment, et que les plus grandes villes américaines, qui obtinrent jusqu'ici des primes considérables pour un taux d'intérêt minimum dans le placement de leurs débetures, ont récemment subi des échecs qui nous engagent plutôt à ménager notre pouvoir d'emprunt pour des temps meilleurs et certainement prochains. Toutefois, nous devons d'autant plus nous féliciter de notre situation rassurante en ces jours de gêne universelle, et nous faire une règle de nous assurer des fonds à des conditions avantageuses avant de commencer de trop grands travaux et de dépasser le chiffre de nos ressources ordinaires.

Il nous est permis d'escompter encore l'augmentation de nos ressources et d'espérer de nouvelles sources de revenu. Le renouvellement prochain des contrats qui nous lient aux grandes compagnies qui servent le public doit aussi coopérer à l'augmentation des revenus de la Ville, tout en assurant aux contribuables une plus grande somme de satisfaction. En un mot, Monsieur le Maire, le nouveau Conseil peut se féliciter de débiter sous d'heureux auspices, et, s'il a beaucoup de besogne "sur la planche", il peut être assuré de ne point manquer des moyens d'obtenir d'excellents résultats.

Monsieur le Maire, permettez-moi de vous remercier tout particulièrement d'avoir, à l'écart où vous êtes aujourd'hui de l'arène militante, souhaité que la bonne entente et l'harmonie règnent parmi nous. Comme vous l'avez si bien dit, "le pouvoir civique n'est pas représenté par un parti, mais des hommes; et, si l'on peut légitimement différer d'avis sur telle ou telle question, on ne doit pas, dans un conseil municipal, former une opposition systématique."

Ces paroles sont inspirées du plus pur esprit civique, et, prononcées par l'arbitre de nos délibérations, à l'inauguration de notre Conseil, elles doivent rester gravées dans le cœur de tous ceux d'entre nous qui ont l'ambition de se montrer utiles à la chose publique. C'est à cette seule condition que nous pourrions vraiment servir notre ville et nos concitoyens, et c'est dans ce seul espoir que j'ai cru, pour ma part, devoir accepter la lourde tâche de présider aux travaux de la Commission des Finances. Encore une fois, Monsieur le Maire, je vous rends grâce d'avoir transmis à l'assemblée des représentants des divers quartiers de notre Ville ce vœu unanime de la Cité de Montréal qui vous a appelé à présider nos débats.

Je dois aussi un mot de remerciement à notre excellent ex-maire, M. Ekers.

Il a présidé les délibérations du Conseil avec tout le tact voulu et a donné à la chose publique son attention de tous les jours. Il n'a rien négligé pour rendre son administration excellente sous tous les rapports et je sais qu'il laisse au sein de ce Conseil le meilleur des souvenirs.

Avant de reprendre mon siège, Monsieur le Maire, je tiens à déclarer que, avec votre aide et celle de mes collègues, le mot d'ordre du nouveau Conseil sera: "*Prudence et Progrès*," c'est-à-dire bonne et saine administration.

\* \* \*

#### IV.—REPOSE DE M. L'ECHEVIN SADLER

M. l'échevin Sadler déclare qu'il souscrit aux paroles que vient de prononcer le président de la Commission des Finances. C'est un plaisir pour lui, dit-il, d'être appelé,

assessable real estate was then \$101,979,939; it now amounts to \$216,840,719, or an increase of 102% over 1890.

This year, our budget aggregates the sum of \$5,086,721; in May next, the collection of arrears will probably add thereto about \$60,000.

Moreover, the increase in the value of assessable real estate will allow us to borrow over \$2,000,000 this year.

When the Charter was consolidated, in 1899, the debt of the City represented 18.98% of the valuation of assessable real estate. Now, the debt consolidated at \$30,089,000 only represents 13.88% of taxable values.

The honor having been bestowed upon me of succeeding you in the chairmanship of the Finance Committee, I deemed it my duty, Mr. Mayor, to mention these figures, which are an evident proof of your good administration, and which show to the Aldermen of this new Council that our finances are in flourishing state.

I may add that the condition of the money market is far from being brilliant at the present time, and that large American Cities, which obtained in the past considerable premiums for a minimum rate of interest in the placing of their debentures, have recently been compelled to pay excessive rates, and this should induce us to avail ourselves of our borrowing power later on, when conditions are more favorable. Nevertheless, we must all the more congratulate ourselves upon our sound financial situation, at this time when there exists a universal uneasiness, and we should make it a rule to secure funds on advantageous terms before commencing extensive works, and before exceeding the amount to be derived from our ordinary resources.

We may confidently expect that our resources will still be increased and that new sources of revenue will be created. The renewal, in the near future, of the contracts existing between the City and large companies will also tend to increase the City's revenue, while ensuring to the citizens a more satisfactory service. In a word, Mr. Mayor, the new Council may congratulate itself upon beginning its work under favorable auspices, and if the task it has to accomplish is a heavy one, it has, on the other hand, ample means of obtaining excellent results.

Mr. Mayor, allow me to thank you more especially for having, on assuming the duties of your important position, expressed the hope that union and harmony will prevail among us. As you so judiciously said "the civic power is not represented by a special party; it is represented by men; and if the members of the Council may differ on certain matters under discussion, I do not think it is in the interest of the City that a systematic opposition should be formed."

These words are inspired by the purest civic spirit, and, pronounced by the first magistrate of the City, at the inauguration of our Council, they should remain engraved on the hearts of all those among us whose ambition is to promote public interests. This is an essential condition, without which we cannot efficiently serve our City and our fellow-citizens, and it is in this one hope that I consented, for my part, to accept the heavy task of presiding over the deliberations of the Finance Committee. Once more, Mr. Mayor, I thank you for having conveyed to the meeting of the representatives of the several wards, this unanimous wish of the City of Montreal, which has called upon you to preside over our debates.

I must express our feelings of gratitude to our esteemed ex-mayor, Mr. Ekers.

He has presided over the deliberations of the Council with never failing tact, and has given to municipal affairs his very earnest attention.

He has done his utmost to render his administration excellent in every respect and I know that he leaves in this Council the kindest of remembrances.

Before resuming my seat, Mr. Mayor, I wish to declare that with your aid and that of my colleagues, the motto of the new Council will be: "*Prudence and Progress*," that is to say "good and sound administration".

\* \* \*

#### IV.—REPLY OF ALDERMAN SADLER

Ald. Sadler stated that he endorsed all which had been said by the chairman of the Finance Committee. It was a pleasure for him, on behalf of his English speaking



au nom de ses collègues de langue anglaise, à féliciter le Maire d'avoir reçu de ses concitoyens le plus grand honneur qu'ils puissent décerner. Il a siégé si longtemps au Conseil avec M. l'échevin Payette, qu'il lui serait difficile de penser et de dire autrement; et il affirme sa conviction que, si le nouveau Maire s'acquitte des devoirs de ses hautes fonctions avec le zèle et l'habileté qu'il a déployés dans le passé, les citoyens n'auront pas lieu de se plaindre, ces deux années prochaines. Les contribuables peuvent se féliciter de l'avoir élu à cette position.

colleagues in the Council, to congratulate the Mayor upon having received the highest honor in the gift of the citizens. He had been associated in Council with the Mayor for so lengthy a period it would be difficult for him to feel otherwise, and he felt assured that if he discharged the duties of this high office, with the earnestness and ability he had shown in the past, the citizens would have no cause for complaint within the next two years. The ratepayers had done credit to themselves in electing him to such position.

## DELIBERATIONS

### COMMISSION DES FINANCES

*Compte rendu de l'assemblée du 14 février*

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Sadler, Robinson, Lavallée, Guay, J.-B.-A. Martin, Fraser.

1.—Le greffier de la Ville est autorisé à renvoyer aux diverses Commissions les rapports pendants devant la Commission des Finances jusqu'au 1er février courant.

2.—La Commission prend en considération un projet de rapport de la Commission des Finances à l'effet de payer à M. C. Bénard un compte s'élevant à \$175.

*Résolu:* De déposer ce rapport sur le bureau et d'en remettre l'étude à plus tard, et de prier le greffier de la Ville de produire à cette Commission le dossier des réclamations de MM. Hickey et Aubut.

3.—*Résolu:* De recommander au Conseil le paiement d'un compte de l'hôpital Alexandra, s'élevant à \$4,625, pour jours de traitements supplémentaires, avec recommandation de prier la Commission d'Hygiène et de Statistique de voir à ce que, dorénavant, les lits des hôpitaux St-Paul et Alexandra soient également occupés, afin d'éviter des réclamations pour jours de traitements supplémentaires.

4.—A la suggestion de M. l'échevin Lavallée, il est

*Résolu:* Que la Commission spéciale de l'Annexion soit autorisée à retirer du fonds du contingent de la Commission des Finances un montant de \$300 pour dépenses contingentes.

5.—Soumise et lue une lettre de l'inspecteur des Licences, demandant l'autorisation d'exercer des procédures légales contre certaines personnes responsables du soin de patients publics dans les asiles d'aliénés et dans les écoles industrielles.

*Résolu:* D'acquiescer à cette demande et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

6.—Soumise et lue une communication de M. L.-W. Sicotte, demandant le règlement de sa réclamation contre la Ville pour ses services comme Recorder durant la maladie de l'ex-recorder Poirier.

Renvoyée au Département en Loi, avec prière de préparer un rapport d'ici à une semaine.

7.—Soumise une réclamation de M. Joseph Côté, hôtelier, au montant de \$36, pour paiement de taxes.

Renvoyée au Département en Loi avec prière de préparer un rapport d'ici à une semaine.

8.—Les sous-commissions pour l'exercice 1908 sont constituées comme suit:

*Aliénés et Ecoles Industrielles*

MM. les échevins Martin, Robinson, Guay.

### FINANCE COMMITTEE

*Report of meeting held the 14th of February.*

Present: Aldermen L. A. Lapointe, chairman, Sadler, Robinson, Lavallée, Guay, J. B. A. Martin, Fraser.

1.—The City Clerk was authorized to return to the different Committees the reports pending before the Finance Committee up to the 1st February instant.

2.—The Committee considered a draft of report from the Finance Committee to pay to Mr. C. Bernard an account amounting to \$175.

*Resolved:* To lay the same on the table for further consideration, and to instruct the City Clerk to also file before the Committee the record in connection with the claims of Messrs Hickey and Aubut.

3.—*Resolved:* To recommend to Council to pay an account from the Alexandra Hospital, amounting to \$4,625 for extra nursing days, with a recommendation that the Hygiene and Statistics Committee be requested to see that, hereafter the beds are filled equally in both the St. Paul and Alexandra Hospitals, in order that additional payments for extra nursing days may be avoided.

4.—At the suggestion of Ald. Lavallée, it was

*Resolved:* That the Special Committee on Annexation be authorized to draw on the Contingent Fund of the Finance Committee to the amount of \$300 for contingent expenditure.

5.—Submitted and read a communication from the Inspector of Licenses, asking that he be authorized to take legal proceedings against certain parties responsible for the care of public patients in insane asylums, and industrial schools.

*Resolved:* To accede thereto and to report to Council accordingly.

6.—Submitted and read a communication from Mr. L. W. Sicotte, asking for a settlement of his claim against the City for services as Recorder during the illness of ex-Recorder Poirier.

Referred to the Law Department for a report to Council within one week.

7.—Submitted a claim from Mr. Joseph Côté, hotel-keeper, amounting to \$36, for the payment of taxes.

Referred to the Law Department for a report within one week.

8.—The sub-committees were appointed for the current year as follows:

*Insane and Industrial Schools.*

Aldermen Martin, Robinson, Guay.



Propriétés Civiques

MM. les échevins Sadler, Martin, Guay.

Réceptions

MM. les échevins Sadler, Lavallée, Fraser, avec prière au Maire d'agir comme membre de cette sous-commission.

Réclamations

MM. les échevins Lavallée, Robinson, Guay.

M. le président est *ex-officio* membre de chacune des sous-commissions.

9.—Soumises et lues des lettres du surintendant et de l'assistant-surintendant du service de l'Aqueduc, demandant qu'il leur soit payé, à chacun d'eux, \$250 pour travaux supplémentaires au sujet du rapport des experts sur l'état de l'usine de la station des pompes du bas niveau.

Cette requête n'est pas prise en considération.

10.—Soumis l'état de la caisse depuis le 26 décembre 1907 jusqu'au 13 février 1908:

Déboursés généraux depuis le 26 décembre.	\$596,076	
Crédit Foncier, obligation acquittée	258,615	
Enlèvement de la neige (dépassement).	28,888	
Enlèvement de la neige (dépassement):	34,734	
Commission des Ecoles Catholiques	78,900	
Commission des Ecoles Protestantes	26,500	\$1,023,713
<hr/>		
Encaisse aux banques, 26 décembre 1907.	\$441,564	
Recettes.	394,921	\$836,485
<hr/>		
Découvert.		\$187,228

11.—Soumise et lue une lettre du trésorier de la Ville, informant la Commission que le crédit affecté à l'enlèvement de la neige a été dépassé de \$15,000 par la Commission de la Voirie, et que la Compagnie "Montreal Street Railway" a donné avis qu'elle a l'intention de contester le paiement de sa quote-part de la dépense de la Ville à ce sujet.

Ordonné: De déposer cette lettre sur le bureau, le trésorier de la Ville devant donner d'autres détails à la prochaine assemblée, et que l'inspecteur de la Ville soit prié de se présenter devant la Commission.

12.—Une lettre de MM. W.-E. Parker & Cie, offrant de vendre à la Ville une machine dite "Protectograph," est renvoyée à la Commission de l'Hôtel de Ville avec recommandation d'acheter cette machine pour le département du Trésorier de la Ville.

13.—La Commission prend en considération la question des salaires des évaluateurs, et le président du bureau des évaluateurs se présente devant la Commission à ce sujet.

Après délibération, il est

Résolu: D'étudier cette question à la prochaine assemblée.

14.—Soumis un compte de \$982 pour travail supplémentaire *re copie* de listes se rapportant aux élections générales.

Sur proposition de M. l'échevin Guay, il est

Résolu: De payer ce compte, sauf approbation écrite du Département en Loi.

15.—Le trésorier de la Ville informe la Commission que, suivant l'autorisation de la loi, il serait nécessaire de négocier un emprunt de £1,000,000 sterling, avant le 1er juin prochain. Le trésorier de la Ville est d'avis que le marché financier s'améliore de jour en jour. Il ajoute que, pour la négociation de cet emprunt, trois moyens s'offrent à la Ville:

- (1) Une annonce générale demandant des soumissions;
- (2) la nomination d'un agent solvable qui négocierait l'emprunt en Europe; et (3) l'émission de cet emprunt par l'intermédiaire d'une maison d'affaires solvable de Montréal, par exemple, la Banque de Montréal, dont le prestige aiderait au placement des débetures.

Le trésorier de la Ville recommande d'adopter la dernière alternative, et il est

Résolu: Que M. le président et le trésorier de la Ville soient autorisés à étudier l'état du marché monétaire avec

Civic Properties.

Aldermen Sadler, Martin, Guay.

Receptions.

Aldermen Sadler, Lavallée, Fraser, with a request that the Mayor act as a member.

Claims.

Aldermen Lavallée, Robinson, Guay. The chairman being a member *ex-officio* of each sub-committee.

9.—Submitted and read communications from the superintendent and assistant-superintendent of the Water Department, asking that they be paid a sum of \$250 each for extra work in connection with the report of experts on the condition of the plant of the Low Level Pumping Station.

Not entertained.

10.—Submitted statement of cash from 26th Dec. 1907 to Feb. 13th 1908, as follows:

General Disbursement since 26 Dec.	\$596,076	
Crédit Foncier, Bond redeemed.	258,615	
Snow Removal (over app.).	28,888	
Snow removal (over app.).	34,734	
Catholic School Commissioners.	78,900	
Protestant School Commissioners	26,500	\$1,023,713
<hr/>		
Cash in banks, 26th Dec. 1907	\$441,564	
Receipts	394,921	836,485
<hr/>		
Overdraft.		\$187,228

11.—Submitted and read a communication from the City Treasurer informing the Committee that the appropriation for snow removal has been exceeded by \$15,000 by the Road Committee, and also that the Montreal Street Railway Company have intimated their intention of disputing the payment of their share of the expenditure of the City in this connection.

Ordered: That said communication lay on the table, the City Treasurer to give further details at the next meeting, and to have the City Surveyor present at the Committee.

12.—A communication from Messrs. W. E. Parker & Co, offering to sell a protectograph machine to the City, was referred to the City Hall Committee, with a recommendation that the same be purchased for the City Treasurer's department.

13.—The Committee considered the question of the apportionment of salaries of the Assessors, and the chairman of the Board of Assessors appeared before the Committee in this connection.

After deliberation, it was

Resolved: That the matter be considered at a future meeting.

14.—Submitted an account for \$982 for extra work in copying lists in preparation of the general elections.

On motion of Ald. Guay, it was

Resolved: That the same be paid subject to the approval of the Law Department in writing.

15.—The City Treasurer informed the Committee that, as authorized by law, it would be necessary to float a loan of £1,000,000 sterling, say before the 1st June next. The City Treasurer considered that the financial market was showing daily improvement. He added that three courses were opened to the City for the negotiation of this loan:

- (1) A general advertisement calling for tenders;
- (2) the appointment of a solvent agent to float the loan in Europe; and (3) the issuing of the same through a solvent concern in Montreal, say the Bank of Montreal, whose prestige would aid in the placing of our debentures.

The City Treasurer recommend that the latter course be adopted, and it was

Resolved: That the chairman, and the City Treasurer, be authorized to ascertain the condition of the money mar-



prière de faire prochainement rapport à cette Commission sur les perspectives de négocier cet emprunt d'une manière avantageuse.

16.—M. le président et le trésorier de la Ville sont autorisés à négocier des emprunts temporaires et à acheter du change lorsque l'occasion se présentera.

*Ajournement.*

RENE BAUSET,  
*Secrétaire.*

### CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de l'assemblée spéciale du 17 février*

Son Honneur le Maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclair, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux.

#### ORDRE DU JOUR

1.—Etant lu l'ordre du jour pour entendre le discours d'adieu de l'ex-maire, M. l'ex-maire H.-A. Ekers prononce son discours d'adieu.

2.—Etant lu l'ordre du jour pour entendre le discours d'inauguration du maire, Son Honneur le Maire Louis Payette donne lecture de son discours d'inauguration.

Certaines remarques ayant été faites par MM. les échevins L.-A. Lapointe et Sadler, avec la permission du Conseil il est disposé des affaires de routine suivantes:

#### REQUETES, ETC.

3.—Du "Grace Dart Home Hospital for Incurables," demandant une remise de taxes.

4.—Du docteur R. Villecourt, demandant une subvention pour le Bureau des domestiques français.

Renvoyées à la Commission des Finances.

5.—De contribuables, demandant l'ouverture de l'avenue Laurier.

6.—De M. R.-S. Pelton, au sujet de l'enlèvement de la neige.

7.—De M. H. Irwin, se plaignant du mauvais état des trottoirs.

Renvoyées à la Commission de la Voirie.

8.—De M. J.-A. Christin, demandant la permission d'ouvrir un patinoir.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

9.—Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

*Résolu:* Que la Commission spéciale d'Annexion se compose comme suit pour l'exercice 1908, savoir: MM. les échevins Lavallée, Yates, Robillard, Sadler, Lévy, Leclair, Mercier, Lévesque, David.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

*Résolu:* Que la Commission Spéciale de Législation soit constituée comme suit pour l'exercice 1908, savoir: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Lavallée, Larivière, Proulx, Clearihue, Dagenais, Sadler, Lévy, Couture, Mount, Mercier, O'Connell, M. Martin, Lévesque.

11.—De M. l'échevin Robinson, au sujet de la poursuite intentée contre lui pour le recouvrement de \$249.

Question différée à la demande de M. l'échevin Giroux.

#### AVIS DE MOTIONS

12.—De M. l'échevin Giroux, à l'effet d'amender la résolution concernant la nomination des Commissions pour l'exercice 1908.

ket and report to this Committee in the near future as to the prospects of floating this loan with advantage.

16.—The chairman and the City Treasurer were authorized to look after the negotiation of temporary loans and the purchase of exchange when occasion therefor may arise.

*Adjourned.*

RENE BAUSET,  
*Secretary.*

### CITY COUNCIL

*Report of special meeting held the 17th of February.*

His Worship the Mayor, Louis Payette, Esq., in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, Lespérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclair, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux.

#### ORDER OF THE DAY.

1.—The order of the day being read, for the valedictory of the ex-Mayor, Mr. H. A. Ekers, ex-Mayor delivered his valedictory.

2.—The order of the day being read for the Mayor's inaugural address, His Worship the Mayor, Mr. Louis Payette, read his inaugural address.

Certain remarks having been made in connection therewith by Ald. L. A. Lapointe and Ald. Sadler, with the permission of the Council the following matters of routine were transacted:

#### PETITIONS, ETC.

3.—From The Grace Dart Home Hospital for Incurables, for remittance of taxes.

4.—From Dr. R. Villecourt, for a grant for the Bureau of French Servants.

Referred to Finance Committee.

5.—From Ratepayers, asking that Laurier Avenue be opened.

6.—From R. S. Pelton, anent the removal of snow.

7.—From H. Irwin, complaining of the conditions of the sidewalks.

Referred to Road Committee.

8.—From J. A. Christin, for permission to open a skating rink.

Referred to Fire and Light Committee.

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. SADLER, it was

*Resolved:* That the Special Committee on Annexation be composed as follows for the year 1908, viz: Ald. Lavallée, Yates, Robillard, Sadler, Lévy, Leclair, Mercier, Lévesque, David.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

*Resolved:* That the Special Committee on Legislation be constituted as follows for the year 1908, viz: Ald. L. A. Lapointe, Lavallée, Larivière, Proulx, Clearihue, Dagenais, Sadler, Lévy, Couture, Mount, Mercier, O'Connell, M. Martin, Lévesque.

11.—From Ald. Robinson, anent the action against him for the recovery of \$249.

Consideration deferred at the request of Ald. Giroux.

#### NOTICES OF MOTIONS.

12.—By Ald. Giroux, to amend resolution concerning the appointment of Committees for 1908.



- 13.—De M. l'échevin M. Martin, à l'effet d'abroger le règlement No 299 *re* Pain.
- 14.—De M. l'échevin M. Martin, à l'effet d'établir un système d'assurance municipale.
- 15.—De M. l'échevin J.-B.-A. Martin, à l'effet de permettre à la Compagnie de chemin de fer des Comtés du Sud de pénétrer dans la Ville.
- 16.—De M. l'échevin Dagenais, à l'effet de prier le gouvernement provincial d'obtenir de meilleures conditions pour le gaz et pour l'électricité.
- 17.—De M. l'échevin N. Lapointe, à l'effet d'amender le règlement No 270 *re* chemins.
- 18.—De M. l'échevin Larivière, à l'effet de nommer un bureau d'aviseurs.
- 19.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet d'abroger la règle relative de la question préalable.
- 20.—De M. l'échevin Lévesque, à l'effet de renvoyer certains documents à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.
- 21.—De M. l'échevin Nault, pour la construction d'un nouveau réservoir.
- 22.—De M. l'échevin Lavallée, à l'effet de suspendre certaines règles du Conseil et d'autoriser le greffier de la Ville à publier des avis au sujet des amendements à la Charte.
- 23.—De M. l'échevin L.A. Lapointe, à l'effet d'instituer une Commission des Conduites Souterraines.
- 24.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet de nommer une Commission Spéciale des Expositions.
- 25.—De M. l'échevin Sadler, à l'effet de nommer une Commission des Passages à niveau.

## RAPPORTS

- 26.—De la Commission des Finances, à l'effet de percevoir certains montants dus au sujet des soins donnés aux patients dans les asiles et dans les écoles industrielles.
- Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est
- Résolu*: Que ledit rapport soit reçu et adopté.
- 27.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer à l'hôpital Alexandra un montant de \$4,625 pour jours de traitements supplémentaires.
- Question différée à la demande de M. l'échevin Lévesque.
- 28.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$40,000 pour l'enlèvement de la neige.
- Question différée à la demande de M. l'échevin Giroux.
- 29.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$800 pour l'enlèvement de la neige.
- Question différée à la demande de M. l'échevin Giroux.
- 30.—De la Commission de la Voirie (1) demandant un crédit additionnel de \$25,000 pour l'enlèvement de la neige, (2) demandant un crédit de \$35,000 pour l'achat de pierre de bordure.
- Renvoyé à la Commission des Finances.
- M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin DAGENAI, propose:
- Propose*: De prier Son Honneur le Maire de convoquer une assemblée spéciale du Conseil pour vendredi, le 21 du courant, afin de prendre en considération l'avis de motion à l'effet de suspendre certaines règles du Conseil et à l'effet d'autoriser le greffier à publier des avis *re* amendements à la Charte, et toutes autres questions qu'il jugera à propos de soumettre.
- M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin NAULT, propose en
- Amendement*: Que tous les avis de motions donnés ce jour soient aussi inclus dans l'ordre du jour de ladite assemblée, et que, ainsi amendée, ladite proposition soit adoptée.
- Ledit amendement étant mis aux voix, il est affirmatif, et il est
- Résolu*: En conséquence.
- Son Honneur le Maire informe le Conseil qu'il fera porter à l'ordre du jour toutes les questions qui ont été soumises et ajournées à la présente assemblée du Conseil.

- 13.—By Ald. M. Martin, to repeal By-law No. 299 *re* bread.
- 14.—By Ald. M. Martin, to establish a municipal insurance system.
- 15.—By Ald. J. B. A. Martin, to allow the Southern Countries Ry. Co., to enter the City
- 16.—By Ald. Dagenais, to petition the Provincial Government to obtain better terms for gas and electricity.
- 17.—By Ald. N. Lapointe, to amend By-law No. 270 *re* roads.
- 18.—By Ald. Larivière, for the appointment of an advisory board.
- 19.—By Ald. L. A. Lapointe, to repeal Rule 63 anent previous question.
- 20.—By Ald. Lévesque, to refer certain documents to the Fire and Light Committee.
- 21.—By Ald. Nault for an additional reservoir.
- 22.—By Ald. Levallée, to suspend certain rules of Council and to authorize the City Clerk to publish advertisements *re* amendments to the Charter.
- 23.—By Ald. L. A. Lapointe, for a Special Committee on Conduits.
- 24.—By Ald. L. A. Lapointe, for a Special Committee *re* Exposition.
- 25.—By Ald. Sadler, for a Special Committee *re* Level Crossings.

## REPORTS.

- 26.—From Finance Committee, to collect certain amounts due in connection with the care of patients in asylums and industrial schools.
- On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was
- Resolved*: That said report be received and adopted.
- 27.—From Finance Committee, to pay the Alexandra Hospital a sum of \$4,625, for extra nursing days.
- Consideration deferred at the request of Ald. Lévesque.
- 28.—From Road Committee, to vary a sum of \$40,000, for removal of snow.
- Consideration deferred at the request of Ald. Giroux.
- 29.—From Road Committee, to vary a sum of \$800, for removal of snow.
- Consideration deferred at the request of Ald. Giroux.
- 30.—From Road Committee (1) for further appropriation of \$25,000, for removal of snow, (2) for an appropriation of \$35,000, to purchase curbstone.
- Referred to Finance Committee.
- 31.—Ald. LAVALLEE moved, seconded by Ald. DAGENAI, "That His Worship the Mayor be requested to call a special meeting of the Council for Friday, the 21st inst., to consider the notice of motion to suspend certain rules of Council and to authorize the City Clerk to publish advertisements *re* amendments to the Charter, and any other matters he may deem advisable to submit.
- Moved in amendment by Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. NAULT,
- "That all notices of motions given this day be also included in the order of the day for said meeting, and that so amended said motion be adopted."
- Said amendment being put, it was carried and
- Resolved*: Accordingly.
- His Worship the Mayor informed the Council that he would cause to be inserted in the order of the day all matters which had been submitted and deferred at the present meeting of the Council.



Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,  
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,

Greffier-adjoint de la Ville.

## COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 18 février

Sont présents: MM. les échevins Clearihue, président, Turner, Lamoureux, Roy, Lévesque, Marin, Dagenais.

1.—Soumise et lue une lettre de M. Alfred Colas, demandant quel est le nombre de bornes-fontaines installées par le département depuis 1893 jusqu'à novembre 1907.

*Résolu:* De renvoyer cette lettre au surintendant.

2.—Le surintendant soumet quelques correspondances de la "John McDougall Cal. Iron Works Co.", au sujet de l'essai final (rendement) de la nouvelle pompe à vapeur de 12 millions de gallons à la station des pompes du bas niveau.

Après quelque discussion, il est

*Résolu:* De déposer cette correspondance sur le bureau.

3.—Etant soulevée la question de la marche des travaux de construction de la nouvelle conduite, le surintendant fait verbalement rapport que, depuis la visite de la Commission à l'aqueduc, les promesses alors faites par l'entrepreneur n'ont pas été remplies, et qu'il a notifié verbalement l'entrepreneur qu'à moins qu'il n'exécute une certaine quantité de travaux d'ici à 15 jours, il recommandera l'annulation de son contrat.

Après quelque discussion, il est

*Résolu:* Que le surintendant prépare un rapport écrit d'ici à 15 jours.

4.—Le surintendant soumet un projet de cahier des charges pour la nouvelle pompe à vapeur de 12 millions de gallons devant être installée à la station des pompes du bas niveau.

Après discussion, il est

*Résolu:* De demander des soumissions pour le 24 de mars, la pompe devant être livrée neuf mois après la signature du contrat, et de prier le greffier de la Ville d'insérer ces annonces dans les journaux techniques suivants: *Engineering Record, Engineering News, Canadian Engineering*, et, en outre, dans les journaux quotidiens employés habituellement.

5.—*Résolu:* De rembourser à MM. Eadie Douglass & Cie leur dépôt de \$400 qui a été retenu en rapport avec leur contrat pour l'érection de la nouvelle cheminée en brique à la station des pompes du bas niveau, ce contrat ayant été exécuté d'une manière satisfaisante.

6.—Le surintendant rapporte que les crédits pour nouvelles conduites et pour tuyaux de service sont épuisés, et il recommande de présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$10,000.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$10,000 pour la pose de nouvelles conduites et de nouveaux services.

7.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$1,225, du crédit affecté au pavillon des machines du bas niveau (fonctionnement des pompes), et d'appliquer ce montant au crédit affecté au personnel, afin de pourvoir au salaire de J.-A. McConomy qui doit être mis dorénavant sur la liste du personnel.

Ajournement.

FRANK DOWD,  
Secrétaire.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.

## WATER COMMITTEE

Report of meeting held the 18th February.

Présent: Ald. Clearihue, chairman, Turner, Lamoureux, Roy, Lévesque, Marin, Dagenais.

1.—Submitted and read a letter from Mr. Alfred Colas, asking to be given a list of the number of hydrants put in the department from 1893 to November 1904.

*Resolved:* To refer the letter to the superintendent.

2.—The superintendent submitted some correspondence from the John McDougall Cal. Iron Works Co., in regard to the final duty test of the new 12 million gallon steam pump at the Low Level Pumping Station.

After same discussion, it was

*Resolved:* To lay the matter on the table.

3.—The question of the progress being made by the contractor, in connection with the new conduit, being taken up,

The superintendent reported, verbally, that since the Committee's visit to the aqueduct, the promises made at that time by the contractor have not been carried out, and he had notified the contractor, verbally, that unless he accomplished a certain amount of work within 15 days, he would recommend that the contract be cancelled.

After some discussion, it was

*Resolved:* That the superintendent make a written report to the Committee within 15 days.

4.—The superintendent submitted a draft of the specifications for the new 12 million gallon steam pump for the Low Level Pumping Station.

After some discussion, it was

*Resolved:* That tenders be called for the 24th of March; the pump to be delivered nine months after the signing of the contract, and that the City Clerk be asked to place the advertisement in the following engineering journals: *Engineering Record, Engineering News, Canadian Engineer*, in addition to the usual daily papers.

5.—*Resolved:* To refund Messrs. Eadie Douglass & Co. their deposit of \$400, retained in connection with their contract for the new brick chimney at the Low Level Pumping Station, the work having been satisfactorily carried out.

6.—The superintendent reported that the appropriations for new mains and services were exhausted and he asked that a report be sent to Council asking for the sum of \$10,000.

*Resolved:* To report to the Council asking for an appropriation of \$10,000 for the laying of new mains and services.

7.—*Resolved:* To report, to the Council for permission to vary the sum of \$1,225 from the appropriation for engine house Low Level (running engines) and apply same to staff for the salary of J. A. McConomy, engineer at the Low Level Pumping Station, who is to be paid from the staff list hereafter.

Adjourned.

FRANK DOWD,  
Secretary.



## COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 19 février

Sont présents: MM. les échevins Lespérance, président, Major, Lévy, Couture, Mount, Giroux et Ward.

Cette assemblée étant la première des nouveaux membres de la Commission de l'Hôtel de Ville, et cette séance devant être considérée comme préliminaire, M. l'échevin Couture demande, et il est

*Ordonné:* D'ajourner à la prochaine séance la prise en considération de tous les rapports, requêtes et communications soumis à la présente séance.

## HOTEL DE VILLE

1.—Sur proposition de M. l'échevin Lévy, appuyé par M. l'échevin Ward, il est

*Résolu:* Que le surintendant de l'Hôtel de Ville soit prié de répondre par écrit aux questions suivantes, pour la prochaine séance de cette Commission:

10. Par quelle autorité a été accordée la location ou l'usage des salles publiques des ci-devant hôtels de ville de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde, ou de l'une ou l'autre de ces salles, pendant la période de la dernière élection municipale, à savoir entre le 20 et le 30 janvier dernier?

20. A qui a été accordée la location ou l'usage de ces dites salles, ou de l'une ou l'autre de ces salles, dans ladite période, et, dans chaque cas, à quels prix, termes, conditions ou considération?

30. Le prix fixé pour la location ou l'usage, ou la considération stipulée pour la location ou l'usage de ces dites salles, ou de l'une ou l'autre de ces salles, dans ladite période, a-t-il été acquitté, ou a-t-elle été satisfaite?

2.—Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

*Résolu:* Que M. L. R. Montbriant, l'architecte chargé de la surveillance et de la direction des réparations qui s'exécutent au toit de l'hôtel de ville, s'entende avec le surintendant de l'Hôtel de Ville et avec le contrôleur des finances de la Ville pour soumettre, à la prochaine séance de cette Commission, un état certifié de la quantité et du coût des réparations exécutées jusqu'à ce jour, ainsi que de la quantité et du coût des travaux restant à faire; et que, dès que seront terminés les travaux d'urgence devant faire disparaître le danger des pierres qui menacent de tomber, les travaux à la toiture de l'hôtel de ville soient suspendus jusqu'à nouvel ordre.

## "GAZETTE MUNICIPALE"

3.—Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

*Résolu:* De prier le directeur de la *Gazette Municipale* de présenter, à la prochaine séance de cette Commission, un rapport donnant les raisons pour lesquelles n'a pas encore été signé le contrat relatif à l'affermage de la *Gazette Municipale* à la Compagnie de Publications Commerciales, dont l'adjudication a été votée par le Conseil le 13 janvier dernier.

## IMPRESSIONS ET PAPERIE

4.—Le greffier-adjoint de la Ville présente à la Commission les soumissions reçues pour l'impression des rapports annuels de 1907, et il déclare qu'une de ces soumissions a été reçue vingt minutes après l'heure réglementaire.

*Résolu:* De retourner au soumissionnaire intéressé, la Compagnie de Publications Commerciales, sa soumission reçue après l'heure réglementaire, et d'autoriser le trésorier de la Ville à lui rembourser son dépôt. (M. l'échevin Ward dissident).

Sont alors ouvertes des soumissions de la Compagnie d'Imprimerie Perrault, de la "Gazette Printing Co." et de M. A. P. Pigeon.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

*Résolu:* De prier le commis des Impressions et de la Papeterie de dresser un tableau comparatif des prix soumis, pour la prochaine séance de cette Commission.

*Ajournement.*

L. de MONTIGNY,  
Secrétaire.

## CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 19th of February.

Present: Ald. Lespérance, chairman, Major, Lévy, Couture, Mount, Giroux and Ward.

The meeting, being the first for the new members of the Committee, and it being looked upon as a preliminary one, Ald. Couture asked and it was

*Ordered:* That the consideration of all reports, petitions and communications presently submitted, be deferred until next meeting.

## CITY HALL

1.—On motion of Ald. Lévy, seconded by Ald. Ward, it was

*Resolved:* That the City Hall superintendent be requested to answer in writing to the following questions for the next meeting of this Committee:

10. Upon whose authority was granted the rental or the use of public halls of the former St. Henry and Ste. Cunégonde town halls (either one or the other), during the period of the last municipal election, viz: between the 20th and the 30th of January last?

20. Who has been granted the rental or the use of said halls, or of either of them, during said period of time, and, in each case, at what price and upon what terms, conditions or consideration?

30. Has the price fixed for the rental or use or the consideration stipulated for the rental or use of said halls, or of either of them, during the said period, been paid, or has the consideration been duly satisfied?

2.—On motion of Ald. Couture, it was

*Resolved:* That Mr. L. R. Montbriant, the architect entrusted with the supervision and direction of repairs to the City Hall roof, confer with the City Hall superintendent and the City comptroller, in order to submit, at the next meeting of this Committee, a certified statement as to the quantity and cost of repairs made up to date, also of the quantity and cost of work remaining to be done; and that, as soon as is completed the urgent work which is intended to prevent the stones from falling, work on the City Hall roof be suspended until further orders.

## "MUNICIPAL GAZETTE"

3.—On motion of Ald. Couture, it was

*Resolved:* That the editor of the *Municipal Gazette* be requested to lay before this Committee, at its next meeting, a report giving the reasons why the deed concerning the leasing of the *Municipal Gazette* to the Trades Publishing Co, the awarding of which was voted by Council the 13th of January last, has not yet been signed.

## PRINTING AND STATIONERY.

4.—The asst.-City Clerk submitted to the Committee tenders received for the printing of annual reports for 1907, and he stated that one of the tenders had been received twenty minutes after the time fixed.

*Resolved:* To send back to the interested tenderer, the Trades Publishing Co., its tender received after the hour fixed, and to authorize the City treasurer to refund deposit to the said Company. (Ald. Ward dissenting).

Tenders from the Perrault Printing Co., the *Gazette* Printing Co., and A. P. Pigeon, were then opened.

On motion of Ald. Giroux, it was

*Resolved:* That the Printing and Stationery clerk be instructed to tabulate the prices offered, for the next meeting of the Committee.

*Adjourned.*

L. de MONTIGNY,  
Secretary.





# Aqueduc de Montréal

DES SOUMISSIONS CACHETEES, portant au dos la suscription "Soumission pour pompe à vapeur de 12 millions de gallons", seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 24 mars 1908, au bureau du greffier de la Cité, hôtel de ville, Montréal, pour la fourniture et l'installation d'une pompe à vapeur de 12 millions de gallons impériaux à la station des pompes du bas niveau.

Un certificat de dépôt, entre les mains du trésorier de Cité, d'un chèque accepté pour la somme de \$6,000, devra accompagner chaque soumission.

Les devis ainsi que tous les renseignements nécessaires pourront être obtenus du soussigné.

La Commission de l'Aqueduc examinera les soumissions à la première assemblée qui suivra leur réception.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

GEO. JANIN,  
Surintendant de l'Aqueduc.

Montréal, le 18 février 1908.



# Montreal Water Works

SEALED PROPOSALS endorsed "Tender for 12 million gallon steam pump" will be received up to noon, on Tuesday, the 24th March, 1908, at the office of the City Clerk, City Hall, Montreal, for the furnishing and erecting at the Low Level Pumping Station, of one twelve million imperial gallons steam pump.

Certificate of deposit of certified cheque with the City Treasurer, for the sum of \$6,000 must accompany each tender.

General specifications and all information to be obtained from the undersigned.

The Water Committee will consider the proposals offered, at its next meeting after their reception.

The Water Committee does not bind itself to accept the lowest or any tender offered.

GEO. JANIN,  
Superintendent of Water Works.

Montreal, February 18th 1908.



MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistre- ment Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Genre.—a—Descript.	Prix Price.
St. Denis...	141988	10 fév. 1908	31 jan. 1908	H. A. Ekers.....	Ve H. Lavoie .....	329-47 & 48.....	4000	320 à 322 Dufferin	B	\$ 2100 00
do	141990	10 " " "	31 " " "	G. Besner.....	R. Lecavalier.....	325-383.....	1955	739 à 741 Gilford.	B	3500 00
do	142000	10 " " "	7 fév. " "	E. Brazeau.....	H. Bonin.....	329-174.....	2000	285 à 287 Brebeuf	B	2500 00
do	142001	10 " " "	8 " " "	G. Rattelade.....	L. N. Coallier.....	330-15.....	1656	Cardinal.....	B	2900 00
St. Henri....	142002	10 " " "	8 jan. " "	J. U. Cyr.....	De U. Cyr.....	P. 1585.....	3800	47 à 49 Lacasse..	B	Consid.
St. Denis....	142005	10 " " "	8 fév. " "	V. Castonguay.....	H. J. Pilon.....	7-450.....	2175	1797 St. Hubert, 896 à 900 Beaubien.....	B	6500 00
St. J. Bte....	142016	11 " " "	7 " " "	C. Boucher.....	A. Fortier.....	192.....	1988	1066 Cadieux.....	B	1650 00
St. Marie...	142017	11 " " "	8 " " "	A. Dalbec.....	P. Martel.....	166-277.....	1700	Forsyth.....	L	680 00
do	142018	11 " " "	8 " " "	do	J. do	166-275 & 276..	3400	do	L	1200 00
St. J. Bte....	142025	11 " " "	2 jan. " "	Ve J. Price.....	H. J. A. Price.....	P. 465.....	3510	St. Urbain.....	L	1404 50
St. Denis....	142035	11 " " "	10 fév. " "	L. F. Turpin.....	C. Lacroix.....	P. 8-615 & 616..	2325	950 à 952 Beaubien.....	B	2600 00
do	142036	11 " " "	8 " " "	A. Taylor.....	James Kerr.....	½ ind. 8-636.....	2500	529 Huntly.....	B	1430 00
St. Henri....	142051	12 " " "	31 jan. " "	S. Trottier & ux..	H. Brodeur.....	1959.....	5200	70 à 72 St. Augustin..	B	3100 00
St. Gabriel..	142056	12 " " "	1 fév. " "	De T. F. Ellis.....	A. Duncan.....	3167-100.....	2023	145 à 145a Ash Ave.....	B	1800 00
St. Denis....	142064	12 " " "	24 déc 1907	S. D. Vallières.....	De A. Brillon.....	339-475F.....	2760	Marquette.....	L	Consid.
do	142065	12 " " "	24 " " "	do	De J. Boutin.....	339-475G.....	"	do	L	do
do	142066	12 " " "	24 " " "	do	De J. A. Jarry.....	339-475E.....	"	do	L	do
do	142067	12 " " "	3 fév. 1908	J. Dominique.....	M. Charbonneau..	329-71.....	2000	293 à 295 Dufferin	B	2000 00
do	142070	12 " " "	14 août 1917	R. Toupin.....	T. Petit.....	½ N. O. 8-751..	2544	Labelle.....	L	280 00
do	142089	13 " " "	29 jan. 1908	The S. L. A. Coy of Can.....	J. Bte Fortier.....	2630-187.....	2106-3	Morin.....	L	175 00
do	142098	13 " " "	7 fév. " "	I. Préfontaine.....	J. Ferron.....	325-350 & 351..	3384	St. Hubert.....	L	1000 00
St. Henri....	142109	13 " " "	31 jan. " "	J. Casavant.....	Jos. Dagenais & al.	1704-323.....	2500	Lime.....	B	1500 00
St. J. Bte....	142111	13 " " "	13 " " "	H. C. A. Price.....	W. L. Price.....	P. S. E. 465.....	3510	St. Urbain.....	L	1405 00
St. Denis....	142115	14 " " "	11 fév. " "	J. Deschamps.....	A. Soulière.....	½ S. 8-752.....	2554	Labelle.....	B	1500 00
St. Henri....	142122	14 " " "	30 jan. " "	A. Julien.....	B. B. Lusher.....	1703-96, 1703-108..	3566	2681 à 2703 Notre Dame... 533 à 535	B	13000 00
St. Marie...	142132	14 " " "	13 fév. " "	A. Allard.....	Z. Daoust.....	166-301.....	2345	Frontenac.....	B	3000 00
St. J. Bte....	142133	14 " " "	11 " " "	Z. Daoust.....	M. Tisi.....	15-139.....	1400	902 à 904 Berri..	B	3000 00
St. Denis....	142135	14 " " "	12 " " "	P. Simard.....	De A. Valois.....	2629-19.....	2000	Ave du P. & de l'I.....	L	150 00
do	142141	14 " " "	11 " " "	G. Lemire & al.....	E. Archambault.....	7-255.....	2750	Labelle.....	B	3100 00
St. Henri....	142146	14 " " "	10 " " "	J. Baril.....	A. Gobeille.....	1704-343.....	2500	451 à 453 Lime... Lafontaine....	B	2450 00
St. Marie...	142150	15 " " "	15 août 1907	C. Monbleau.....	A. Gillen.....	166-146 & 147..	3440	Labelle.....	L	1332 50
do	142151	15 " " "	17 sept. " "	De Hon. F. L. Béique	E. Greenwood.....	166-42 à 46, 166-64 & 65, 166-182 à 186..	17181	Harbour, DeMontigny, Frontenac.....	B	7350 00
do	142152	15 " " "	17 " " "	C. Montbleau.....	do	166-90.....	2425	119E à 119G Frontenac.....	B	4700 00
do	142153	15 " " "	24 " " "	L. Payette.....	do	166-89.....	"	119E à 119G Frontenac.....	L	1000 00
do	142154	15 " " "	18 nov. " "	De R. Roberts.....	A. Gillen.....	166-174.....	1688	220 à 222 Harbour	B	2 00 00
do	142155	15 " " "	23 jan. 1908	J. C. C. Pagnuelo & al	U. Beaunoyer.....	166-110.....	1680	Logan.....	L	Consid.
St. Henri....	142160	15 " " "	4 fév. " "	A. Gobeille.....	H. Durand.....	1705-68.....	1405	48 à 50 Delinelle.	B	2550 00
Duvernay...	142167	15 " " "	14 " " "	Ve E. Dupuis.....	X. Rochon.....	10-147 & 148..	4324	906 à 1000 St. André.....	B	5000 00
Hochelaga..	142179	15 " " "	13 " " "	De W. Béclair.....	E. & M. L'Allier.....	29-208.....	2601	146 à 146B Aylwin.....	B	Droits.



MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. *Suite.* — TRANSFERS OF PROPERTIES. *Cont.*

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Description.	Prix. Price.
St. Louis ...	71070	10 fév. 1908	29 jan. 1908	A. McDonald.....	G. Lawton.....	903-148 .....	1440	158 Drolet.....	B	2100 00
St. Jacques ..	71073	11 " "	8 fév. "	W. Charpentier.....	A. Labre.....	774 .....	1355	257 à 259 Amherst..	B	6600 00
St. Louis....	71075	11 " "	24 jan "	F. Décarie.....	P. J. L. Heureux....	902-63 .....	1752	477 à 481 Sanguinet..	B	7000 00
do	71076	11 " "	24 " "	P. Fishman.....	P. J. L'Heureux....	902-62 .....	1752	471 à 475 do	B	7500 00
Papineau....	71078	11 " "	8 fév. 1908	P. A. Picard.....	J. B. Normandin .....	½ indivise P.1101-94, 1101-95.....	5819	640 à 650 Maisonneuve.	B	3000 00
Est .....	71081	11 " "	27 jan. "	The General Metal Foundry & M. Coy.	L. A. Bouvier.....	25.....	8646	15 St. François.. 164 à 180	B	50686 79
St. Laurent ..	71082	11 " "	10 fév. "	De O. Faucher et al.	H. Côté.....	465.....	16308	St. George..	B	20000 00
Papineau ...	71087	12 " "	10 " "	H. Coutu.....	A. Rivest.....	818.....	3780	298 à 302 Logan..	R	4800 00
St. Louis ...	71089	12 " "	31 " "	N. Robert.....	De M. Debrofsky....	902-97-B, 902-98-A..	1554	11 Drolet .....	B	4075 00
Ste. Marie...	71093	12 " "	11 " "	E. Daigault.....	Z. Fineberg.....	P. S. O. 1392, 1399-1, 1393.....	2201	1350 à 1358. Ste. Catherine	B	11300 00
St. Louis....	71098	12 " "	11 " "	J. W. Guimont .....	Séminaire St. Sulpice	918-15 & 16.....	1500	Hôtel de Ville..	B	4697 67
Ste. Marie...	71099	12 " "	21 jan. "	J. B. Pauzé.....	H. Lamouche.....	½ ind. 1317 & 1322...	7547	Harmonie.....	L	Consid.
do	71100	12 " "	21 " "	H. Lamouche.....	J. Lamouche.....	1317 & 1322.....	7517	do .....	L	1200 00
St. Louis....	71106	13 " "	9 " "	H. Bourgouin.....	S. Berlind et al. ....	P. 625 & 626.....	1706	443 Hôtel de Ville	B	1800 00
do	71103	13 " "	12 fév. "	De L. E. Fontaine .....	L. N. A. Dorais.....	903-263 .....	1500	167 Laval.....	B	3500 00
do	71120	14 " "	12 " "	De D. Carrière.....	G. Prud'homme.....	15-A-7, 904-1.....	1574	274 Laval.....	B	3200 00

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

St. André...	145105	11 fév. 1908...	10 fév. 1908	D. K. McLaren .....	P. Davidson.....	1715-35.....	1680	7 ave Selkirk... 397 à 405	B	11500 00
St. Joseph...	145109	12 " "	3 jan. "	H. Valentine.....	A. H. Delorme.....	873.....	6380	Notre Dame 13 à 17 ave Pea..	B	22000 00
Ouest .....	145112	13 " "	18 déc. 1907	Melle F. Smith.....	W. H. Hingston.....	½ indivis 82.....	1420	207 McGill..... 43 Récollet....	B	4000 00
St. George ..	145114	13 " "	11 fév. 1908	De E. H. Copland.....	T. Gilday.....	1475-10.....	2273	188 Peel.....	B	Consid.
St. André...	145119	15 " "	20 jan. "	De J. R. Lawden. ....	De F. G. Henry.....	1702-59.....	2421	146 Crescent....	B	7500 00
St. George...	145116	14 " "	1 fév. "	Succ. T. M. Taylor....	De J. Héroux.....	P. 1466.....	10150	222 à 232 Stanley..	B	31000 00

a { B—Bâtisse ; Building.  
L—Lot ; terrain vague.

P. TERRAULT,  
Régistrare de la Ville.—Registrar.  
Par A. SAUVÉ.